

Station du Mont-Dore

Quelles actions vont être menées cet hiver dans le cadre des contextes économiques et écologiques actuels ?

Novembre 2022

Rappel du contexte économique

En cette fin d'année 2022, la France fait face à une explosion des tarifs de l'énergie due à l'envolée des cours de l'électricité, du tarissement du gaz russe mais également à l'arrêt d'une partie du parc nucléaire français qui a fait chuter la production d'électricité sur le territoire.

Les consommations d'énergie en station sont très aléatoires d'année en année : conditions météo, quantité de neige de culture produite, nombre de remontées mécaniques ouvertes... En moyenne, sur ces dernières années, la station du Mont-Dore a dépensé 300 000 € en électricité, soit environ 9 à 10 % du total de ses frais.

Jusqu'en novembre 2021, la station avait négocié un tarif de 39 € le mégawatt. De décembre 2021 à décembre 2022, ce tarif est passé à 124 € le mégawatt.

Avec le système d'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique), la station a pu bénéficier d'un tarif à 10 € le mégawatt sur une partie de sa consommation au cours de la saison hiver 2021/2022.

A partir du 1er décembre 2022, la station a négocié un tarif à 90 € le mégawatt. Actuellement, la part ARENH (42 € le mégawatt) et la part classique (90 € le mégawatt) ne peuvent être anticipées.

C'est pourquoi la consommation estimée pour cette nouvelle saison hiver oscille donc entre 270 000 et 450 000 €.

L'avenir semble en revanche plus incertain avec un tarif actuellement non négociable de 350 € le mégawatt pour l'année 2024.

Dans ce contexte économique incertain et dans le but de progresser dans sa démarche écologique, la station du Mont-Dore a donc décidé de mettre en place dès cet hiver de nouvelles actions :

Production de neige de culture

■ Production uniquement lors de températures optimales (-1,5° et moins) pour éviter le gaspillage énergétique (compresseurs très énergivores au-delà d'une certaine température) et garantir une production seulement nécessaire à l'entretien du manteau neigeux naturel.

Optimisation de la production de neige de culture et du damage

■ Mesure de la hauteur de neige à l'aide d'un GPS pour obtenir une information précise, optimiser la hauteur de neige et les déplacements des dameuses.

Optimisation des remontées mécaniques

■ En périodes creuses hors vacances scolaires, fermeture anticipée de certaines remontées mécaniques (16 h 15 au lieu de 17 h). Une décision basée sur la fréquentation enregistrée les saisons précédentes. L'occasion de baisser la consommation d'énergie tout en permettant à la station d'assurer un service auprès de sa clientèle en maintenant l'ouverture des remontées les plus fréquentées et donnant accès à une grande partie du domaine : téléphérique du Sancy, téléski du Ferrand nord, télésiège du Tremplin et téléski du Val d'Enfer.

■ Mise à l'arrêt de certaines remontées mécaniques lors des journées enregistrant une faible fréquentation. Reprise du service à l'arrivée des clients.

Actions menées auprès des services administratifs et dans les bureaux

■ Remplacement du système de chauffage actuel des bureaux et cabanes par des radiateurs calorifiques avec détection d'ouverture de portes et temporisation.

Actions menées auprès des collaborateurs

■ Formation éco-conduite de nos dameurs
■ Réduction de la vitesse des motoneiges
■ Sensibilisation de l'ensemble du personnel sur les bonnes pratiques à mettre en place dans leur quotidien à la station

Ces actions vont permettre de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur des sujets essentiels comme la sécurité, les démarches éco-environnementales et la réduction de la consommation d'énergie.

La station appliquera également cette saison une hausse de 5% sur ces tarifs par rapport au prix appliqués l'hiver dernier.

Au-delà de l'aspect économique, ces initiatives ont pour objectif d'instaurer dès maintenant des pratiques responsables et engagées pour la réduction de notre consommation d'énergie et ainsi assurer durablement la survie de notre Massif.

Station du Mont-Dore

Et vous, savez-vous ce que couvre le prix d'un forfait de ski ?*

16%

Taxes et impôts

18%

Frais généraux,
amortissement et
emprunts

5%

Loyers et taxes
à la collectivité

40%

Emplois
(salaires et charges)

9%

Énergie
(électricité et carburant)

9%

Maintenance et
entretien



Forfait de ski

*Sur la base d'une année «classique».

Pour suivre toutes les actualités de la station du Mont-Dore rendez-vous sur lemontdore.fr